

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du mardi 11 février 2020

DELIBERATION
n° CA - 08

portant attribution d'une subvention à une association étudiante dans le cadre de la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Culturel (FSDIE Culturel)

Vu le code de l'éducation notamment en son article L.712-3 ;

Vu l'avis exprimé par la commission de gestion des crédits du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes Culturel réunie les jeudis 23 mai 2019 et 21 novembre 2019 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

Article 1

Le montant total de **53 932.00 €** sera versé aux associations selon la répartition suivante :

Association bénéficiaire	Objet de la subvention	Montant
UT Cap	Trail d'intégration	734 €
UT Cap	Championnat de France universitaire de Beach-Volley	2 943 €
UT Cap	Championnat d'Europe universitaire de Taekwondo	1 585 €
Chœur Etudiant de Toulouse	Programme Fauré : Sacré et Profane	550 €
Orchestre Symphonique Etudiant de Toulouse	Viva España	3 200 €
Amphi Théâtre	Ateliers de théâtre contemporain	4 160 €
Prix Capitoul	Prix littéraire Capitoul	606 €
L'As de la Plaidoirie	Le procès de l'Amour et de la Folie	9 231 €
Europa	Colloque débat pluridisciplinaire sur l'appréhension du phénomène terroriste	684 €
AECT	Evènement culturel Uhuru Lipanday	400 €
AFUTÉ.E	Des protections menstruelles durables gratuites	2 000 €
UT Cap	Laser Run	2 987 €
UT Cap	Night Run	2 516 €
Amphi Théâtre	Ateliers de théâtre de textes contemporains	2 160 €
Corpo Arsenal	Le Grand Stand-Up UT1	766 €
Orchestre Symphonique Etudiant de Toulouse	Les Oiseaux & Les Tableaux	3 550 €
Toulouse Student Model United Nations	Ambassadeurs campus UT1 à la Harvard World MUN 2020 Tokyo	7 860 €
Europa	Participation à la SPECQUE	8 000 €
Collectif Inter associations Europa & Le Décodé	Cocktail de rencontre interprofessionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole	0 €
Lili&Lola	Projet 4L TROPHY 2020	0 €
4L pour l'Afrique	Participation au 4L TROPHY 2020	0 €

Article 2

Ces subventions seront imputées sur le Service Opérationnel **900012**

La Présidente du conseil d'administration,



Corinne MASCALA